



© BÉNÉDICTE ROSCOT.

Irène Théry est une sociologue française, spécialisée dans le droit, la famille et la vie privée. Elle est également directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Elle a rédigé de nombreux ouvrages. Elle a publié plusieurs ouvrages sur les mutations du droit et de la justice de la famille, sur les familles recomposées et sur le genre.

### « Bonne nouvelle » : un code pénal sexuel dépoussiéré

La réforme du code pénal sexuel est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2022. Pour la première fois, la notion de consentement y est définie. Celui-ci « est apprécié au regard de l'affaire et il ne peut pas être déduit de la simple absence de résistance de la victime ». Il peut par ailleurs « être retiré à tout moment, avant ou pendant l'acte sexuel ». On y sanctionne aussi plus sévèrement, allant souvent jusqu'à doubler la peine maximale, les faits d'atteinte à l'intégrité sexuelle, notamment lorsque l'auteur utilise pour ce faire des substances « inhibitives ou désinhibitives ». L'inceste a été introduit avec la « présomption irréfragable forte de non-consentement en dessous de 18 ans » et le « crime d'honneur » sera aussi plus lourdement puni, tout comme les mutilations génitales. **EDQ**

# « Nous ne sommes qu'au début de la redéfinition de la civilité sexuelle »

La sociologue du droit Irène Théry analyse sous un jour nouveau la révolution de #MeToo. Bien plus qu'une lutte contre les violences sexuelles, #MeToo invente une nouvelle civilité sexuelle et pose la question du véritable consentement à la relation sexuelle.

ENTRETIEN  
FANNY DECLERCQ

La sociologue du droit Irène Théry, directrice d'études à l'Ehess, réinscrit le mouvement #MeToo dans la longue histoire de la norme de consentement, marquée par trois révolutions. Depuis toujours, comme elle l'explique dans son dernier essai *Moi aussi. La nouvelle civilité sexuelle* publié chez Seuil, le grand organisateur du permis et de l'interdit a été le mariage. Avec l'avènement de l'égalité des sexes dans les années 70, ce qui distingue le permis de l'interdit n'est plus le statut matrimonial des personnes, mais leur consentement à la relation sexuelle elle-même.

Irène Théry analyse sous un jour nouveau la révolution de #MeToo, qui n'est pas seulement une lutte contre les violences sexuelles, mais qui invente une nouvelle « civilité sexuelle du consentement » pour la vie ordinaire, pour toutes et tous.

**Vous montrez que #MeToo, au-delà des dénonciations de violences sexuelles, accélère l'émergence d'une nouvelle « civilité sexuelle ». Que voulez-vous dire par ce terme ?**

Les anthropologues nous font apercevoir que la sexualité chez les humains présuppose toujours une civilité : un partage permis/interdit, des mœurs, des rites, des manières de signifier le beau et le désirable ou, à l'inverse, le laid et le sale, référés aux conceptions locales de la personne et surtout aux distinctions de sexe, d'âge et de géné-

ration typiques d'une société. Contrairement aux animaux qui fonctionnent au signal, nous fonctionnons au signe, autrement dit à l'imaginaire, aux règles, aux valeurs, aux significations... Pendant des siècles, notre civilité était organisée par « un ordre sexuel matrimonial » et un principe de hiérarchie des sexes. Or, depuis les années 1970, avec la nouvelle valeur d'égalité des sexes, c'est une véritable révolution de la civilité sexuelle qui s'est amorcée. Personne ne pense aujourd'hui que la seule sexualité honorable soit celle qui a lieu dans le mariage ! Une nouvelle « règle du jeu » se met en place par le droit, mais aussi par les mœurs...

**Quelle est la place de #MeToo dans cette nouvelle civilité sexuelle ?**

Avec #MeToo, il y a un saut qualitatif qui transforme des sujets qui étaient relégués dans la honte et dans l'intime en une vaste question collective et politique : un véritable continent caché de violences sexuelles a été mis au jour. La nouvelle génération féministe s'attaque à une question que ma génération n'a pas réglée, celle de la dissymétrie normative entre une sexualité masculine

« de conquête » (il doit entreprendre, quitte à importer, voire à s'imposer) et une sexualité féminine « de citadelle » (elle doit se défendre, se préserver, être rare et est responsable si elle a des ennuis).

La nouveauté de #MeToo est de s'attaquer à la question du consentement extorqué. C'est la très grande force du livre *Le consentement* de Vanessa Springora : elle reconnaît qu'elle consentait au sens où elle n'a pas été forcée et pourtant son consentement n'était pas libre. La seule différence d'âge (14 ans, 50 ans) faisait de Matzneff un coupable en droit pénal. Comme Camille Kouchner, elle va au cœur de cette question du consentement imposé dans des situations qu'on appelle « d'emprise » aujourd'hui. #MeToo pose la question du véritable consentement à la relation sexuelle à travers une remise en cause de la dissymétrie des sexualités masculines et féminines.

**Qu'est-ce que #MeToo est en train d'inventer ?**

Il y a deux fatalités que #MeToo affronte : la fatalité du silence, à travers

le mot d'ordre « La honte doit changer de camp », et celle de l'impunité liée à cette conjonction d'absence de témoins et de présomption d'innocence, du « parole contre parole ». #MeToo est en train d'inventer la parole collective, regardez l'exemple de l'affaire PPDA, qui change la donne et apparaît comme une forme de preuve.

#MeToo, je l'ai dit, redéfinit la règle du jeu sexuel. Des choses autrefois acceptées ne le sont plus. La société considère désormais qu'une personne ivre ou droguée ne peut pas donner un consentement actif. Ce changement d'attitude à l'égard par exemple de fêtes arrosées s'est mis en place ces dernières années. On commence à apercevoir toutes les questions soulevées par le fait qu'on n'est plus dans une civilité sexuelle organisée autour du mariage et de la procréation, de l'opposition entre sexualité honorable et honteuse.

Le trait majeur de cette réorganisation, selon moi, c'est la question des âges et des générations. Entre adultes, on va examiner le consentement que j'appelle « situationnel » : tel jour, à telle heure, dans telles circonstances,

« #MeToo redéfinit la règle du jeu sexuel. Des choses autrefois acceptées ne le sont plus »

”

est-ce qu'il ou elle consentait ? Mais entre un mineur de 15 ans et un majeur de cinq ans de plus, une loi française récente de 2021 énonce que toute relation sexuelle est un viol. Ce n'était pas le cas dans le passé et devient central dans la nouvelle civilité sexuelle. Il s'agit d'un non-consentement « statutaire », indépendant des circonstances. Dans l'ancien système, cette référence au statut existait pour la femme mariée - son statut signifiait qu'elle consentait aux relations sexuelles avec son mari. Ce n'est qu'en 1990 qu'en France, la Cour de cassation a reconnu le viol conjugal, considéré jusqu'alors comme « impossible » !

**Certaines controverses persistent.**

**Comment les résoudre à l'avenir ?**

La nouvelle civilité sexuelle n'est pas une réponse, mais une nouvelle façon de poser les questions. On ne doit pas s'étonner qu'il y ait des dilemmes et des désaccords. Le sujet majeur réside dans ce que va devenir la présomption d'innocence. Puisqu'elle a beaucoup servi, par un usage dévoyé, d'alibi à l'impunité, il peut y avoir une tenta-

tion de renverser les choses et de donner raison a priori aux victimes. Le mot d'ordre « Je te crois » reconnaît le poids de la parole des victimes au lieu de la mettre en cause d'emblée comme on le faisait. Ce que j'appelle le « crédit de véracité », c'est d'avoir une morale collective qui estime qu'une personne déclarant avoir subi une agression sexuelle est supposée ne pas mentir jusqu'à preuve du contraire. Mais attention : la présomption d'innocence est une valeur majeure en droit et la charge de la preuve doit rester à la charge de l'accusation. Les accusations mensongères sont très rares, mais elles existent.

Ce qui me paraît le plus préoccupant dans ce moment de changement de normes, ce sont les tentations de purification collective. Les normes sexuelles touchent à des questions explosives et quand une société se sent souillée par des rapports sexuels, elle essaye de se purifier. La société a alors tendance à ouvrir les parapluies pour se protéger de la contamination et du soupçon et va faire de la personne mise en cause une sorte d'incarnation du mal qu'on va expulser du lien social. Interrogeons-nous et restons démocrates face à cette attitude de demande de mort sociale qui peut être inquiétante.

**Vers où allons-nous en 2023 et au-delà sur ces questions ?**

Nous ne sommes qu'au début de la re-composition de la civilité sexuelle, qui est liée à la mixité croissante. La mixité de tous les espaces sociaux aujourd'hui oblige à ce qu'elle soit sécurisante pour les femmes. L'autre mot d'ordre de #MeToo, c'est justement d'arrêter de dire : « Protégez vos filles » et de dire : « Eduquez vos garçons ». Les adultes s'intéressent peu encore à la question de l'éducation des jeunes à la sexualité, à ce que la civilité sexuelle entre jeunes soit assurée, par exemple au collège. Il existe également une tension entre la nouvelle civilité sexuelle, dont la valeur majeure est « le respect de la personne d'autrui », et un vaste marché du porno fondé sur le racisme, le sexisme et liant l'excitation à la volonté de souiller et d'abaisser. Le rapport entre transgression et excitation dans nos cultures est une vraie question...

Evidemment, grâce à #MeToo, on devrait voir une prévention et une punition des violences plus grandes, et donc une société plus pacifiée. La société ne voulait pas voir sa violence interne sexuelle. Maintenant qu'elle la voit, elle va chercher à la conjurer.

**Vous avez des inquiétudes pour l'avenir ?**

Ces changements déstabilisent et on peut constater qu'existe la tentation d'un retour en arrière violent, ramenant l'opposition entre une sexualité féminine de citadelle et une sexualité masculine de conquête, notamment par les intégrismes religieux. On ne peut pas exclure que demain, des mouvements de contre-révolution viennent promouvoir des formes violentes de domination des femmes et de criminalisation des homosexuels, de l'intérieur ou de l'extérieur de nos sociétés.

Sans aller jusque-là, il est clair que nous ne sommes pas tous égaux face à ces changements des normes de la vie sexuelle, un sujet dont on parle trop peu de peur de stigmatiser les classes populaires. Les jeunes filles des cités sont confrontées à toutes sortes de problèmes et ne reçoivent pas la solidarité qu'elles devraient recevoir afin que #MeToo soit vraiment « pour nous toutes ». Est-ce que #MeToo va forcer la porte ou, au contraire, contribuer involontairement à ce qu'il y ait un double standard ?

